

Règlement des Reproducteurs

Elite A / Elite B / Recommandé

L'application de la grille de sélection de la S.C.C. soulève une incohérence des cotations de nos Reproducteurs qu'il convient de clarifier. Le Comité s'est efforcé d'harmoniser le règlement actuel tout en conservant les principes fondamentaux qui régissent l'Élevage national depuis de nombreuses années et dont les résultats sont globalement positifs.

Partant du fait que le Braque Allemand est un chien de chasse, donc un chien de travail, il est souhaitable qu'il soit parfaitement typé et doté d'une excellente morphologie d'athlète se rapprochant le plus possible du standard. L'équilibre, la passion de la chasse, le nez, l'aptitude à recevoir un dressage, constituant les qualités naturelles, sont à rechercher afin de préserver sa vocation première de chien d'arrêt et sa polyvalence sur le terrain.

La prise en compte des titres étrangers dans la cotation des Reproducteurs montre l'intérêt que le CFBA porte aux divers modes de sélection pratiqués par nos voisins, membres de la **WeltVerband Deutsch-Kurzhaar**, Association mondiale du Braque Allemand dont le CFBA est membre.

Les étalons et les lices sont répertoriés respectivement dans 3 catégories : ELITE A, ELITE B, RECOMMANDÉ.

SUJETS	RECOMMANDE (4/6 SCC)	ELITE B (5/6 SCC)	ELITE A (6/6 SCC)
EVALUATION effectuée sur :	<i>Performances + Valeur du pedigree</i>	<i>Valeur de la lignée du Reproducteur UNIQUEMENT</i>	<i>Performances + Valeur du pedigree + Valeur de la lignée</i>
CHIENS inscrits LOF	CONFIRME (1/6 SCC)	CONFIRME (1/6 SCC)	RECOMMANDE (4/6 SCC)
Conditions cumulatives avant les 7 ans révolus	<p>Sujet CONFIRME</p> <p>+</p> <p>1 TB en exposition SPE ou RE ou NE ou CHPT,</p> <p>+</p> <p>Récompenses en travail minimum :</p> <p>4 Classements (1 CACT ou 1 RACT et 2 EXC + un autre classement) dont l'un acquis obligatoirement en F-T de Printemps ou Gibier Naturel ou Gibier Sauvage et Gibier Tiré</p> <p>+</p> <p>* BICP ou BCE ou examen étranger équivalent reconnu CFBA (cf. annexe 1)</p> <p>+</p> <p>* HD-A/B (dysplasie coxo-fémorale)</p> <p>+</p> <p>* BH-11 (EBJ non porteur), DNA (Identification génétique du sujet réalisée) ou DNA Comp (Filiation compatible du sujet établie avec les ascendants respectifs testés non porteur)</p> <p><i>(sous réserve accord Commission Scientifique SCC)</i></p> <p>+</p> <p>* capitaliser 15 points minimum ou enregistrer 1CHT dans les 3 premières générations de son pedigree</p> <p><i>Les chiens sont classés dans l'ordre décroissant des points résultant des barèmes 1 et 2.</i></p>	<p>* pour l'étalon, avoir produit avec deux lices différentes, en première génération, au moins trois descendants (Coté 3 ou plus, SCC).</p> <p>* pour la lice, avoir produit dans deux portées minimum, en première génération, au moins trois descendants (Coté 3 ou plus, SCC).</p> <p>+</p> <p>* HD-A/B (dysplasie coxo-fémorale)</p> <p>* BH-11 (EBJ non porteur), DNA (Identification génétique du sujet réalisée) ou DNA Comp (Filiation compatible du sujet établie avec les ascendants respectifs testés non porteur)</p> <p><i>(sous réserve accord Commission Scientifique SCC)</i></p> <p>+</p> <p>DNAComp avec ses descendants pris en compte pour l'attribution du titre Elite</p> <p><i>Les chiens sont classés dans l'ordre décroissant des points résultant du barème 3.</i></p>	<p>* pour l'étalon, avoir produit avec deux lices différentes, en première génération, au moins trois descendants (Coté 3 ou plus SCC).</p> <p>* pour la lice, avoir produit dans deux portées minimum, en première génération, au moins trois descendants (Coté 3 ou plus SCC)</p> <p>+</p> <p>DNAComp avec ses descendants pris en compte pour l'attribution du titre Elite</p> <p><i>Les chiens sont classés dans l'ordre décroissant des points résultant des barèmes 1, 2 et 3.</i></p>

BAREME 1	COTATION DU PHENOTYPE (performances du sujet, concerne Recommandé et Elite A)					
	Beauté	Champion de France de Conformité au Standard	CHF/CS	25 pts	En cas d'égalité de points, le sujet le plus jeune sera prioritaire	
Champion International de Beauté		CH/IB	20 pts			
Champion de Beauté Etranger		CHB/Etr	20 pts			
Travail	Champion de Race (Régularité Travail)	CH / R	25 pts			
	Champion de Travail SCC	CH / T	25 pts			
	Champion International de Travail Field-Trial	CHIT/FT	20 pts			
	Champion International de Chasse Pratique	CHIT/CP	20 pts			
	Champion de Travail Etranger	CHT/Etr	20 pts			
	Champion Field-Trial Printemps	CHFT/P	20 pts			
	Champion Field-Trial Gibier Naturel	CHFT/GN	20 pts			
	Champion Field-Trial Gibier Sauvage	CHFT/GS	20 pts			
	Champion Field-Trial Gibier Tiré	CHFT/GT	15 pts			
	Trialer	Tr.	4 pts			
Le nombre de points est limité à 60 points	CACIT	8 pts	BICP1	5 pts	Meilleur IKP	7 pts
	RCACIT	7 pts	BICP2	2 pts	IKP1 / VGP 1	5 pts
	CACT	5 pts			IKP2 / VGP2	2 pts
	RCACT	4 pts			SOLMS 1 / AZP1	5 pts
	EXC	2 pts			SOLMS 2 / AZP2	2 pts

Seul, le meilleur résultat est pris en compte pour le CACT/CACIT ou RCACIT - BICP - IKP - VGP - SOLMS - AZP.

BAREME 2	COTATION DU GENOTYPE ASCENDANT (valeur du pedigree, concerne Recommandé et Elite A)		
	1ère génération	2ème génération	3ème génération
Champion de Beauté	6 pts	4 pts	2 pts
Champion de Travail	12 pts	6 pts	4 pts
Recommandé / Elite	6 pts	4 pts	2 pts
Trialer	3 pts	2 pts	1 pts

BAREME 3	COTATION DU GENOTYPE DESCENDANT (valeur de la lignée du Reproducteur, concerne Elite A et B)					
	1ère génération					
Champion de Beauté	6 pts					
Champion de Travail	12 pts					
Recommandé / Elite	6 pts					
Trialer	3 pts					
Le nombre de points est limité à 30 points	CACIT	8 pts	BICP1	5 pts	Meilleur IKP	7 pts
	RCACIT	7 pts	BICP2	2 pts	IKP1 / VGP 1	5 pts
	CACT	5 pts			IKP2 / VGP2	2 pts
	RCACT	4 pts			SOLMS 1 / AZP1	5 pts
	EXC	2 pts			SOLMS 2 / AZP2	2 pts

Seul, le meilleur résultat est pris en compte pour le CACT/CACIT ou RCACIT - BICP - IKP - VGP - SOLMS - AZP.

ANNEXE 1	EPREUVES A L'EAU	
Les épreuves à l'eau étrangères suivantes comportant un travail de pistage sur canard désaillé sont reconnues par le C.F.B.A. en équivalence du B.I.C.P. ou du B.C.E. pour l'accession au statut de Reproducteur Recommandé ou d'Elite.	RFA Autriche	SOLMS, AZP, HZP, BTR (E), VGP, IKP F. und W. Prüfung, VGP
	République Tchèque et Slovaquie	PZ, VP, VZ
<i>Les épreuves allemandes Solms (oE) et A.Z.P. (oE) ne sont pas reconnues, pour les épreuves remportées dans d'autres Pays, consulter la Commission Elevage.</i>		

Ce règlement mis en concordance avec la grille de sélection révisée prendra effet immédiat dès son approbation par la SCC. Pour les Reproducteurs Elite A/B et Recommandé figurant déjà dans l'Annuaire d'Élevage, leur classification demeure inchangée.